

1er principe constituant

L'environnement, bien commun de l'humanité

Le pillage des ressources naturelles, la destruction des écosystèmes et de la biodiversité met l'humanité en péril. Le premier principe constituant rappelle le lien indissociable qui relie l'Homme à la nature et l'impérative nécessité de la préserver pour les générations futures.

Urgence climatique, épuisement des ressources naturelles, pollution et perte de la biodiversité : un constat qui accuse.

L'histoire présente évoque certains personnages de dessins animés, qu'une course folle entraîne soudain au-dessus du vide sans qu'ils s'en aperçoivent, de sorte que c'est la force de leur imagination qui les fait flotter à telle hauteur : mais viennent-ils à en prendre conscience, ils tombent aussitôt. Raoul Vaneigem ¹.

Le constat sur le climat

Il y a encore quelques années, la plupart des responsables politiques étaient comme ces personnages de dessins animés, obnubilés par la compétition et la croissance, avec la nation comme unique terrain de jeu. Au point de négliger le fait que les ressources naturelles proviennent d'une seule planète, que l'énergie abondante et bon marché avait nécessairement une fin et que le lien entre l'activité humaine et le réchauffement climatique se confirmait. Depuis peu, les preuves de la nécessité d'actions urgentes face au dérèglement climatique sont avérées. La communauté scientifique est passée de l'interrogation au doute, du doute à la présomption, de la présomption à la certitude. De l'aveu de John Hofmeister président de Shell et jusqu'à peu de temps opposant aux théories sur le réchauffement climatique : « *Le débat est clos, quand 95 % des scientifiques sont d'accord, il n'y a plus à tergiverser* »². Pourtant, encore en 2006, un groupe comme Exxon Mobil dépensait 16 millions de dollars pour financer des organismes chargés de manipuler l'information sur le réchauffement climatique. Il est également avéré que l'offensive des climato-septiques en 2009 a profité de financements de la part de grands groupes énergétiques et a contribué en partie à l'échec des négociations de Copenhague.³ Ces démarches de désinformation à destination du grand public ne sont pas nouvelles : les fabricants de tabac ont fait de même en fabricant de l'incertitude à propos du cancer du poumon. Pour ces gens là, « *nos vies valent moins que leurs profits* ».

En 2010, les scientifiques compétents dans le domaine du climat (issus de 200 pays mais dont moins d'un quart ont un intérêt économique à stopper le dérèglement climatique) estiment à 95 % la probabilité qu'il existe bien un lien entre le dérèglement climatique et les activités humaines. Est-il alors bien raisonnable de parier sur les 5% de chances que ce ne soit pas le cas ? Si vous aviez 95% de chance d'aller dans un mur, parieriez-vous sur les 5% restantes ou prendriez-vous des mesures pour l'éviter ?

Le climat ne se limite pas au « temps qu'il fait ». Sans rentrer dans le détail sur toutes les conséquences dramatiques du réchauffement climatique qui font l'objet de très nombreux travaux de scientifiques, d'institutions, et d'associations⁴, de reportages et films, rappelons que le climat est un cycle complet et complexe. Il résulte de facteurs multiples qui interagissent entre eux : eau,

¹ *Traité de savoir vivre à l'usage des jeunes générations* (1967).

² En septembre 2006

³ Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en septembre 2009 à Copenhague.

⁴ Voir notamment les travaux du GIEC, Greenpeace, WWF, association Facteur 4, rapports parlementaires...

sécheresses, inondations, pollutions, migrations et réfugiés, canicules, désertifications, épidémies, incendies, cyclones, montées des eaux, pertes de biodiversité...

Le changement climatique menace les conditions vitales pour de nombreuses populations : l'accès à l'eau, la production agricole et la santé. Sans en être responsables ou si peu, les pays les plus pauvres seront les premiers et les plus durement touchés. Mais aucun pays ne sera épargné. Le changement climatique menace la vie de l'humanité entière. En effet, la qualité de l'air témoigne déjà de l'impact des activités humaines (industries et transports) sur les maladies respiratoires et les allergies.

De manière plus générale, un rapport rendu public par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 2006 établit que l'environnement joue un rôle significatif dans plus de 80% des principales maladies et ce rôle est déterminant pour 24% d'entre elles (un taux qui monte à 33% si l'on ne considère que les enfants de moins de 5 ans). Ce rapport estime que plus de 13 millions de décès seraient d'origine environnementale chaque année.

Si on ne fait rien, les stocks de gaz à effet de serre doubleront à la fin de ce siècle et la température moyenne augmentera de près de 5°C⁵, soit une augmentation similaire à celle qui est advenue entre la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans) et aujourd'hui, mais sur à peine 100 ans ! Certaines zones verront même leur température s'accroître de 10°C. Le risque le plus important serait alors l'emballement du dérèglement climatique entraînant une diminution de la capacité de la mer et de la terre à produire de la biomasse pour l'alimentation et l'énergie, capter le carbone et maintenir la biodiversité. Ce risque existe à partir d'une concentration de 400 ppm de CO₂ dans l'atmosphère. Or, en prolongeant les tendances d'émission de gaz à effet de serre de ces dernières années, ce taux sera atteint dès 2015. On entrerait alors, selon les experts climatiques, dans un territoire inconnu. Il y a donc urgence à agir.

*Faire coûtera cher, ne rien faire coûtera très cher*⁶. Pour le PNUD, le coût du réchauffement double tous les 10 ans. De même, dans son fameux rapport de 2006, l'ancien Vice-Président de la Banque Mondiale Nicholas Stern chiffre à 5500 milliards de dollars le coût global de l'inaction (soit près de 10% du PIB mondial), lié aux problèmes d'alimentation, d'accès à l'eau, de santé, d'infrastructures ou encore aux conséquences des déplacements de populations. Selon Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, le réchauffement climatique pourrait aussi compromettre la paix et la sécurité internationale et saper les efforts pour lutter contre la pauvreté. Le carbone, en provoquant famines, pandémies et risque de conflits, représente un coût social majeur. Face à cette crise planétaire, la préservation de l'environnement sera certainement le défi majeur du 21^{ème} siècle. Pour Nicholas Stern : *Le changement climatique présente un défi unique pour l'économie : il constitue l'échec du marché le plus important et le plus étendu que l'on ait jamais connu.*

Malgré ce constat dramatique, entre 1990, date du premier rapport du GIEC, et 2010, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 45% dans le monde⁷. On est loin du fameux facteur 4⁸ à horizon 2050.

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) a publié des chiffres catastrophiques sur les émissions de gaz à effet de serre dans le monde : en 2010, malgré la crise et le ralentissement de la croissance économique, les GES⁹ ont progressé de 5% par rapport à la précédente année record de 2008. Il s'agit là d'un « sérieux revers » dans la lutte contre le réchauffement climatique. Selon l'AIE, au lieu d'une augmentation de la températures moyenne de 2°C, c'est une hausse de 4 degrés qu'il faut craindre. Un scénario catastrophique : non seulement la chaleur deviendrait insupportable dans certaines parties du globe, mais les changements climatiques mèneraient à un large mouvement de migrations et à des conflits, perturbant la vie de centaines de millions de personnes à travers la

⁵ Selon le GIEC.

⁶ Kofi Annan (ancien secrétaire général des Nations unies).

⁷ Rapport du centre commun de recherche de l'UE en 2010.

⁸ Division par 4 des émissions de gaz à effet de serre ([voir pageXXX](#))

⁹ Gaz à effet de serre.

planète.

Les derniers chiffres publiés par l'AIE montrent notamment que la principale cause de cette hausse est le développement du commerce mondial, qui est l'un des piliers du « consensus néolibéral » et l'objectif d'institutions comme l'OMC. On avait pris l'habitude de saluer la « baisse » des émissions de carbone des pays développés réalisée depuis le sommet de Rio de 1990 en critiquant la hausse continue de ces mêmes émissions dans les pays dits « émergents ». Or cette baisse n'était qu'apparente. En réalité, les émissions dans les pays développés ont été « délocalisées » en délocalisant des industries et en accroissant les importations de produits manufacturés. Si l'on réintègre dans le total des émissions de gaz à effet de serre le poids des importations, on passe ainsi d'une baisse de 2% à une hausse de 7% (et même de 12% si l'on exclut la Russie et l'Ukraine dont les économies se sont effondrées au début des années 90).

Le constat sur l'eau

*Le droit à une eau potable, salubre et propre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'Homme*¹⁰.

Dans le monde, les inégalités d'accès à l'eau sont criantes : de quelques litres par jour et par habitant dans une partie du Moyen Orient et de l'Afrique à 500 litres en moyenne dans des pays comme les Etats-Unis. Dans le monde, la consommation d'eau a été multipliée par six en un siècle alors que la population l'a été par trois. Aujourd'hui encore près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, deux milliards n'ont pas d'installation sanitaire et 2,5 milliards consomment de l'eau polluée. En conséquence plus de quatre millions d'êtres humains meurent chaque année de maladies liées au manque d'eau dont deux millions d'enfants après avoir consommé de l'eau non potable¹¹. Pourtant, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, 2010), prévoient de réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base. On en est loin.

La contamination de la première source de vie sur terre devient la première cause de mortalité. Le réchauffement climatique va encore accentuer le problème. En Chine 70% des nappes phréatiques, des fleuves et des rivières sont pollués. En France, même si le type de pollution n'est pas comparable, 96% de l'eau des nappes contient au moins un pesticide.

Pourtant, depuis 30 ans ce ne sont pas les déclarations qui manquent : en 1977, la première conférence des Nations unies sur l'eau affirme « le droit de tous les peuples à accéder à l'eau potable » ; en 1990 la Charte de Montréal proclame que « le droit d'accès à l'eau est un droit fondamental de l'homme ». En 2010 encore, 122 Etats de l'ONU se sont prononcés pour reconnaître l'accès à l'eau potable comme un droit humain.

Dans la chartre qu'il propose, le « Forum Alternatif Mondial de l'Eau » (FAME, Marseille 2012), qui s'inscrit dans le processus des Forum Sociaux Mondiaux, demande notamment *l'inscription dans les constitutions nationales du droit d'accès pour tous à l'eau potable et à l'assainissement, comme « droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme »*¹².

Dans cette optique, la solution préconisée par les institutions néolibérales est le partenariat public/privé, c'est-à-dire, de fait, la privatisation des services de l'eau. Cela a souvent entraîné une montée des prix pour le consommateur, une diminution des investissements, une moindre qualité du service rendu et le développement de la corruption.

Il est urgent de changer de modèle. Il est indispensable que la collectivité reprenne l'ascendant sur le marché pour que le droit fondamental à l'eau soit enfin respecté.

¹⁰ Résolution de l'Assemblée générale l'ONU, Juillet 2010.

¹¹ UNICEF, rapport 2006.

¹² www.fame2012.org/files/charte-fr.pdf.

Le coût nécessaire pour satisfaire les besoins mondiaux en eau est estimé de 20 à 30 milliards de dollars par an. Ce coût est à mettre en regard des 1000 milliards dépensés pour la guerre en Irak. C'est donc possible, s'il y a une volonté politique.

L'Afrique du sud a inscrit ce droit à l'eau dans sa constitution et fournit gratuitement à sa population 25 litres par personne et par jour. D'autres pays comme l'Uruguay suivent.

Le constat sur la biodiversité

Alors que les scientifiques parlent de 6ème extinction massive des espèces, la conscience de la biodiversité commence tout juste à émerger. Mal comprise, la notion d'écosystème est pourtant fondamentale car elle explique les rapports complexes d'interdépendance entre la société humaine et ce qu'on appelle communément la nature.

La synthèse du Millenium Ecosystem Assessment¹³ (étude équivalente à celle du GIEC sur le climat), publiée en 2005, est la principale référence sur les liens biodiversité/économie. Elle insiste sur :

- l'extinction massive d'espèces,
- l'effondrement ou la quasi-disparition de nombreux stocks de pêche (on considère que les stocks de poisson ont été divisés par 10 en 100 ans),
- la vulnérabilité des 2 milliards d'humains vivant en zones arides face à la perte de services écologiques.

Pour ce rapport, le changement climatique global, de même que la pollution par les engrais et l'érosion, font peser une menace croissante sur la biodiversité, alors qu'en s'y prenant assez tôt, il suffirait d'à peine 1% du PIB pour protéger les éco-systèmes et préserver la biodiversité.

Explications d'un déni

« *Nous ne croyons pas ce que nous savons* »¹⁴ JP Dupuy.

L'urgence écologique, le dérèglement climatique, comme l'incontournable diagnostic sur l'épuisement d'un modèle de développement fondé sur la croissance et les ressources non renouvelables, fait l'objet d'un déni assez courant. Il en résulte une mobilisation qui n'est pas à la hauteur des enjeux pour deux raisons : d'une part un manque d'information et d'autre part la difficulté à remettre en cause notre vision du monde et à accepter que le modèle de développement occidental n'est plus viable.

L'information sur le dérèglement climatique est une « mauvaise nouvelle ». Or depuis la Grèce antique, on a tendance à supprimer, physiquement ou au figuré, les messagers des mauvaises nouvelles.

Rester dans le déni vis-à-vis de l'urgence écologique permet de ne pas avoir à envisager des changements de mode de vie qui inquiètent par ce que l'on pourrait perdre.

Parce que nous ne savons plus faire sans énergies fossiles, leur disparition progressive et leur renchérissement inévitable apparaît comme une catastrophe. Et si la situation s'aggrave, l'angoisse sera encore plus forte et entraînera encore plus de déni. Au risque de se raccrocher à tout ce qui peut aller dans l'autre sens pour se rassurer. D'où le certain succès des climato-sceptiques, car ils apaisent nos peurs.

Pourtant changer de mode de vie ne veut pas forcément dire régresser. Ce changement peut être l'occasion de nous débarrasser de certaines habitudes ou plaisirs superficiels ou éphémères. Echangeons-les contre le temps et l'espace retrouvés, contre un lien plus fort avec les autres et notre environnement. Il faut valoriser les changements positifs : le développement de la

¹³ www.millenniumassessment.org/fr/index.aspx.

¹⁴ *Pour un catastrophisme éclairé* (2002).

connaissance, de la culture, de la relation avec l'autre, toutes choses qui se multiplient en se partageant. Car il y a aussi un infini dans un monde fini¹⁵.

Le facteur 4, ou la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre

La réduction drastique (d'un « facteur 4 ») des émissions de gaz à effet de serre (GES) est indispensable pour maintenir le réchauffement en-dessous du seuil de 2°C. Or, pour l'heure, d'après les éléments avancés par les scientifiques et repris par Nicholas Stern : *Les projections supposent qu'il y a 50 % de possibilité que l'augmentation de la température dépasse 4°C vers 2100. Une telle chaleur perturberait les vies et les moyens d'existence de centaines de millions de personnes à travers la planète. (The Guardian, mai 2011).*

Le facteur 4, soit la division par 4 des GES à l'horizon 2050, s'entend différemment au niveau mondial et au niveau des pays développés. Au niveau de la planète, il s'agit d'ici 2050 de réduire par deux nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 tout en prévoyant un doublement de la consommation énergétique (d'où l'expression facteur 4). A l'échelle des pays développés, il s'agit de diviser par 4 les émissions de GES, quelles que soient les consommations énergétiques.

Pour arriver au facteur 4, il faudrait que chaque habitant sur terre, sur la base de 6 milliards, n'émette au travers de son activité et de sa consommation, pas plus de 2 tonnes de CO₂ par an. Pour les 9 milliards prévus pour 2050, chaque habitant ne devrait pas libérer plus de 1,20 tonnes par an : le facteur 4 devient donc le facteur 6. Aujourd'hui, un américain en produit 19 tonnes, un français un environ 7 tonnes (plus de 9 tonnes si on prend en compte les produits importés). Avec une progression mondiale de 45 % entre 1990 et 2010, la tendance actuelle aboutirait à plus que doubler les émissions mondiales de CO₂ d'ici 2050. Il faut ajouter à cela le fait que le CO₂ a un effet cumulatif et met un siècle à se résorber. Nous sommes donc loin des objectifs fixés par l'accord de Kyoto qui prévoyait une diminution de 5% en 2012 par rapport à 1990. Pourtant cet accord ne concernait pas tous les domaines : par exemple, en France, seules 27% des émissions étaient concernées.

Le facteur 4 fait pourtant l'objet d'un curieux consensus. Faut-il l'attribuer au caractère apparemment très lointain de l'échéance (2050) ? Les gouvernants actuels n'auront de comptes à rendre que face à l'Histoire. Cet enjeu appelle pourtant, dès aujourd'hui, une politique volontariste qui dépasse les seules prises de conscience individuelles.

Les scénarios actuels ou prévus sont loin d'être suffisants. Notons néanmoins qu'en Europe, en mars 2007, les 27 états membres ont décidé une réduction, d'ici à 2020, des émissions de GES d'au moins 20% par rapport à 1990 et, pour cela, améliorer de 20% l'efficacité énergétique et atteindre 20% de la production issue des « renouvelables ». Ce sera pourtant insuffisant si l'on souhaite limiter l'augmentation de la température à 2°. En effet, il faudrait au minimum une réduction de 30% des GES en Europe d'ici 2020 pour atteindre l'objectif du facteur 4 en 2050.

Les conférences climatiques de Copenhague, Cancun et Rio et l'Appel de Cochabamba

Copenhague

En décembre 2009 s'est tenue à Copenhague la Convention-cadre des Nations unies sur les

¹⁵ En annexe dans le texte intitulé *Vivre dans une transition écologique et citoyenne*, nous proposons une liste d'éléments concrets qui fondent notre quotidien : travailler, manger, se loger, se déplacer, etc. et déclinons les conséquences, positives comme négatives, de la reconversion écologique. Une invitation à s'engager dans l'action personnelle et collective vers cet objectif.

changements climatiques. Conformément à la feuille de route adoptée en 2007 elle devait être l'occasion, pour les 192 pays ayant ratifié la Convention, de renégocier un accord international sur le climat remplaçant le protocole de Kyoto, initié en 1997 et dont la première étape prend fin en 2012. Gouvernements, scientifiques, société civile ainsi que de nombreux chefs d'Etats étaient présents pour ce qui avait été déjà qualifié de « conférence de la dernière chance ». Le GIEC, les associations et certains états attendaient de l'accord de Copenhague la division de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 par rapport à celles de 1990, afin de limiter l'augmentation des températures à 2°C. Des engagements chiffrés et datés, des contraintes juridiques et des sanctions en cas de non-respect des engagements auraient dû être pris par tous les pays signataires. On en a été loin : les égoïsmes des Etats se sont révélés une fois de plus les plus forts. Seules les associations, environnementales et de défense des droits humains, quoique non suivies par nos gouvernants, sont sorties renforcées et unies.

Signé par 120 pays sur les 192, le texte non contraignant issu de ce sommet n'a pas valeur d'accord international : un objectif mais sans échéance de limiter le réchauffement climatique à 2° ; pas d'engagement réel en matière de réduction des GES, de financements par les pays du nord des adaptations des pays du sud aux changements climatiques et de dispositions pour enrayer la déforestation. Le chiffre de 100 milliards de dollars d'aide d'ici 2020 a été évoqué, mais sans répartition des contributions à verser par les pays donateurs ni répartition des montants et des pays qui recevront ces aides. La mise en place d'un organisme mondial chargé de vérifier les engagements en termes d'émissions de gaz à effet de serre n'a pas non plus été retenue.

L'échec de Copenhague est imputable à de nombreux facteurs : blocage de certains pays ayant des intérêts financiers dans les énergies fossiles, faiblesse de l'engagement des Etats-Unis, refus de transparence de la part de la Chine, inefficacité de l'institution onusienne, manque de leadership de l'Union Européenne, égoïsme des Etats ne considérant que leur intérêt national. Mais derrière cet égoïsme manifesté par les chefs d'Etats, c'est l'absence d'une prise de conscience massive des populations et d'un mouvement citoyen fort et engagé qui a permis aux chefs d'Etats de pouvoir s'en tenir à ces faux semblants. Après ce triste bilan, Les ONG membres du Réseau action Climat estiment que *L'écart se creuse entre l'objectif scientifique des 2°C et les objectifs politiques annoncés qui nous emmènent vers 3, voire 4°C d'augmentation de la température globale.*

Cancun

En novembre 2010 lors de la conférence de Cancun au Mexique, les 200 pays rassemblés sous l'égide de l'ONU à Cancun ont tenté d'inverser la tendance en adoptant un texte déclinant une série de mécanismes pour lutter contre le changement climatique. Salué par l'écrasante majorité des délégations, cet accord rattrape un peu le fiasco de Copenhague. Mais disons le clairement : cet accord est très loin d'être à la hauteur de l'enjeu. Bonne nouvelle tout de même : l'ONU a pu reprendre la main sur les négociations et Cancun a restauré la confiance de la communauté internationale dans le multilatéralisme.

Une des principales avancées prévue par l'accord de Cancun est la création d'un fonds vert qui permettra aux pays en développement de s'adapter au changement climatique. Cette proposition doit également favoriser la protection des forêts tropicales et le partage des technologies propres comme le solaire ou l'éolien. Placé sous l'égide temporaire de la Banque mondiale, cet organisme distribuera une partie de l'argent promis par les pays développés dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, à savoir 100 milliards de dollars par an à partir de 2020. Mais les nombreuses interrogations sur la façon dont ce fond sera alimenté restent cependant sans réponse. Cet accord ne change rien au fond du problème et ne permettra pas de limiter l'augmentation de la température mondiale à 2°C d'ici 2050.

Le rendez-vous de décembre 2011 à **Durban** en Afrique du sud était destiné à penser l'après Kyoto (seul traité un peu contraignant mais qui ne couvrait que le tiers des émissions mondiales) et à mettre en place ce « fonds vert », destiné à aider les pays en développement à lutter contre le dérèglement climatique. Il a laborieusement abouti à un projet d'accord mondial à minima, sans

objectifs précis, non juridiquement contraignant et qui n'entrerait en vigueur qu'en 2020. Mais même s'il était appliqué, cet accord ne permettra pas de maintenir le réchauffement climatique à 2°C. Ce qui a fait dire à Janet Redman, de l'Institute for Policy Studies *Ce que certains considèrent comme de l'inaction est en fait une démonstration de l'échec, palpable, de notre système économique actuel pour répondre aux crises économiques, sociales et environnementales.*

Rio

En 2012, soit 20 ans après le premier sommet de la terre, permettra-t-il d'aller plus loin ? A l'évidence non, à moins d'un profond bouleversement politique international.

L'Appel de Cochabamba

Lancé par le gouvernement bolivien en janvier 2010, il a donné lieu en avril de la même année à la première Conférence Mondiale des Peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre Mère. La résolution issue de cette Conférence établit un constat clair, semblable au nôtre : le système capitaliste est bien responsable des changements climatiques qui mettent l'humanité en péril. Un appel est donc lancé pour la mise en place d'un nouveau système fondé sur la satisfaction des besoins fondamentaux de chacun dans le respect d'un équilibre avec la nature et sur la reconnaissance de l'être humain *pour ce qu'il est et non pour ce qu'il a*. La conférence de Cochabamba a réclamé un tribunal international de justice climatique et environnementale¹⁶.

Les orientations et préconisations d'Utopia face au défi écologique

Pour combattre la crise énergétique et climatique, nous proposons six grandes orientations qui peuvent s'appliquer au niveau local, national, européen et international :

- 1) une politique énergétique axée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables ;
- 2) la création de pôles publics de l'énergie ;
- 3) la sortie du nucléaire dans les pays concernés ;
- 4) une fiscalité écologique ;
- 5) un soutien à la reforestation.

Une politique énergétique axée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables

Comme d'autres, nous proposons une transition énergétique fondée simultanément sur la sobriété et l'efficacité énergétiques, ainsi que sur les énergies renouvelables. Si nous ne pouvons pas faire le pari risqué d'un éventuel bond technologique (notamment en matière de stockage de l'électricité, de séquestration du carbone, de développement des techniques fondées sur l'hydrogène ou sur le nucléaire de la 4^{ème} génération), l'un des points essentiels est bien d'identifier ces « négawatts »¹⁷ qui représentent l'énergie que l'on pourrait éviter de consommer grâce à un usage plus sobre et plus efficace. D'après les experts de l'association française Négawatt, ils représentent, dans un pays comme la France, plus de la moitié de la consommation d'énergie primaire et le tiers de l'énergie finale.

La sobriété consiste à supprimer les gaspillages à tous les niveaux de l'organisation de notre société ainsi qu'au niveau de nos comportements individuels, sans pour autant recourir au rationnement ou

¹⁶ <http://www.cochabamba2010.org>

¹⁷ Cette notion a été conçue par l'association Française *Négawatt* pour désigner l'énergie qu'il est possible de ne pas consommer.

à l'austérité. Par exemple mieux profiter de la lumière naturelle, réduire les éclairages inutiles, réguler le chauffage, favoriser la marche ou le vélo pour les déplacements courts, le transport collectif pour les trajets plus longs, réduire l'usage de la voiture en zone urbaine, réduire sa consommation de viande...

Après la sobriété (l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas), l'efficacité énergétique, tant au niveau de la production que de la consommation, a le potentiel d'être à elle seule la plus grande source d'économie d'émission de GES du secteur énergétique. Elle consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il est possible de réduire d'un facteur deux à quatre certaines de nos consommations d'énergie et de matières premières à l'aide de techniques déjà éprouvées. Il faudra, pour cela, remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, développer les réseaux de chaleur en cogénération et surtout mettre fin à l'obsolescence programmée qui touche l'ensemble des produits d'usage.

Enfin, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), si elles sont décentralisées et bien réparties, ont un faible impact sur l'environnement. Elles seules permettront, à terme, de répondre durablement à nos besoins en énergie tout en respectant notre planète¹⁸.

La création d'un pôle public de l'énergie

L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Or, il ne peut pas y avoir de politique équitable de l'énergie au service des citoyens si celle-ci est dépendante des lois du marché. La gestion de l'énergie doit être citoyenne et démocratique. Seule la création d'un pôle public de l'énergie peut répondre à cet enjeu essentiel.

Cette gestion publique est d'autant plus importante que la production et la distribution d'énergie sont soumises à des contraintes techniques spécifiques. Elles sont liées à des difficultés de stockage (notamment pour l'électricité), de transport ou de planification des capacités de production. La durée et les contraintes de la reconversion énergétique (ou de construction des grandes centrales électriques qui pourraient encore s'avérer justifiées) et les montants en jeu ne peuvent être gérés par le marché qui reste focalisé sur des objectifs de court terme.

Comme dans plusieurs régions du monde ainsi qu'en Europe, la mise en œuvre de grands pôles publics de l'énergie appelle une remise en question de certaines règles européennes favorables à la libre concurrence, comme le fait de devoir séparer production, transport et distribution ou de vouloir interdire les tarifs régulés. La décentralisation de la production d'électricité doit permettre de limiter les risques de rupture d'approvisionnement, la multiplication des lignes à haute tension et le coût du transport, tout en favorisant le développement d'un contrôle citoyen de proximité et la diversification des sources d'approvisionnement

La création d'un pôle public ne signifie pas le retour à un monopole d'Etat de l'énergie. Ce pôle coordonnera la mise en place d'unités régionales, locales et citoyennes de production décentralisées.

Décider la sortie du nucléaire

Dans le monde, trente pays sur près de deux cents sont équipés d'une centrale nucléaire et neuf d'entre eux possèdent la bombe atomique. Malgré le Traité de Non Prolifération de 1970, « l'option zéro » émise en 1986 par l'URSS et les Etats-Unis, puis reprise par Barack Obama en 2010, on dénombre encore près de 25 000 armes nucléaires dans le monde, de quoi faire sauter plusieurs fois

¹⁸ D'après le GIEC (rapport de mai 2011) la consommation énergétique mondiale pourrait être issue à 80% des énergies renouvelables d'ici 2050. La Commission Européenne (*Feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050*) parle même de 85% pour l'Europe.

notre planète¹⁹. Si dans le domaine militaire, nous nous prononçons pour un désarmement nucléaire total le plus rapidement possible, il en va de même pour le nucléaire civil, notamment, mais pas uniquement, parce que les frontières entre le civil et le militaire sont loin d'être étanches.

Nous prenons position pour un arrêt du nucléaire civil le plus rapide possible²⁰, dans une politique de transition énergétique globale conduisant également à la réduction des gaz à effet de serre.

Décider de sortir du nucléaire sans tomber dans la pénurie électrique ni augmenter le prix de cette énergie plus fortement qu'avec le nucléaire est possible pour tous les pays. En fonction de leur situation énergétique, cette sortie sera plus ou moins rapide et les énergies de substitution différentes. L'argument du retour à la bougie n'a aucune réalité, sinon 170 pays dans le monde vivraient sous l'éclairage vacillant d'une flamme.

Pour ce qui est des prétendus « avantages » du nucléaire civil, nous savons²¹ :

- que le coût du nucléaire devient de plus en plus élevé par rapport aux autres sources d'énergie, alors que les coûts des énergies renouvelables baissent régulièrement. Les coûts indirects du nucléaire ne sont pas pris en compte. Les coûts du démantèlement des centrales et du stockage des déchets pour des milliers d'années constituent une véritable « dette nucléaire » que l'on lègue aux générations futures ;
- que l'indépendance énergétique des pays est un déni de réalité car les sources d'approvisionnement en uranium sont géographiquement restreintes et les quantités limitées ;
- que l'aspect décarboné du nucléaire demande à être fortement relativisé si l'on tient compte de l'ensemble de son cycle de vie et de son poids marginal dans les GES au niveau mondial.

Quant aux « inconvénients », doux euphémisme, la liste est lourde:

- dangers d'accident, sur site ou lors de transports et quelle qu'en soit la cause : naturelle, humaine, attentat. Ces accidents peuvent être catastrophiques et leurs probabilités après Tchernobyl et Fukushima ont été considérablement augmentées ;
- gestion quasi infinie des déchets, cadeau empoisonné aux générations futures ;
- absence d'étanchéité entre le nucléaire civil et le militaire et donc risques de prolifération ;
- gestion structurellement anti-démocratique et non transparente de cette source d'énergie.

Cette simple mise en perspective des avantages/inconvénients est éloquente. Pourquoi tant de risques et des déchets quasi éternels pour ce qui représente moins de 3% de l'énergie finale mondiale et qui ne permet d'économiser, éventuellement et uniquement à court terme, que peu d'argent et peu de CO2 ?

Une formule simple s'impose alors : *Tout cela... pour cela ?*

Après tout, la plupart des pays, y compris « développés » et bénéficiant d'un bon confort énergétique, n'ont pas recours à cette énergie. L'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Irlande, l'Autriche (où le nucléaire est anticonstitutionnel) et l'Australie arrêtent ou gèlent le nucléaire. Au Japon, neuf mois après Fukushima, 8 réacteurs seulement sur 57 fonctionnaient et 80% des japonais souhaitaient sortir du nucléaire. Il existe de nombreuses autres manières de produire de l'électricité. En France, pays le plus nucléarisé du monde, il est possible d'arrêter le nucléaire, sans tomber dans la pénurie électrique ni augmenter le prix de cette énergie, tout en réduisant à terme les émissions de

¹⁹ Le budget mondial annuel consacré à l'entretien du nucléaire militaire est estimé à 100 milliards de dollars. Le quart de cette somme suffirait, selon la FAO, pour juguler la faim dans le monde.

²⁰ L'Allemagne s'est prononcée pour une sortie totale du nucléaire en 2022.

²¹ Pour la déconstruction détaillée des idées reçues et les propositions de scénarios de sortie du nucléaire en France, pays le plus nucléarisé du monde, Voir *Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie*. Editions Utopia 2011.

gaz à effets de serre. Des scénarios alternatifs existent²² et doivent faire l'objet de débats démocratiques car ils n'ont jamais eu lieu. La décision de sortie du nucléaire doit s'accompagner de mesures d'urgence, comme l'arrêt des projets en cours et la fermeture des plus anciennes ou dangereuses centrales.

Les accidents majeurs de Tchernobyl en 1986, de Three Mile Island en 1979 et de Fukushima en 2011 nous ont démontré comment « l'improbable devient probable » et « le possible devient certain ». On est passé de « la sécurité absolue » à l'accident possible, puis à l'accident certain. On ne sait pas bien sûr où et quand, mais Fukushima nous entraîne à penser que c'est possible partout où il y a une centrale nucléaire.

Le problème du nucléaire dépasse l'aspect purement économique et technique. C'est la question du choix de société qui est posée : dans quel monde voulons nous vivre et que voulons nous transmettre aux générations futures ? La « société nucléaire » se révèle ainsi pour ce qu'elle est : la soumission à un modèle de société productiviste, centralisé, pyramidal, mettant la consommation au service de la production, dans une logique du toujours plus, incompatible avec l'écologie.

Faisons tout ce qui est démocratiquement possible pour que cela soit acquis avant qu'un accident majeur, avec ses conséquences humaines et sur l'écosystème irréversibles, ne nous contraigne à le décider dans l'improvisation et la précipitation.

Oui, nous devons arrêter le nucléaire, et le plus rapidement possible.

Pour une fiscalité écologique

Taxe carbone et véritable fiscalité écologique

La prise de conscience de l'urgence écologique progresse et il faut permettre à chacun de mesurer les efforts individuels et collectifs nécessaires pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Nous préconisons une contribution climat/énergie sur les émissions de tous les gaz à effet de serre liées à la production et au transport de l'ensemble des biens et services dont le montant soit à la hauteur des efforts de structure nécessaires en termes de transport, de logements, de production agricole et industrielle. Cette contribution permettra de limiter les nuisances causées principalement par les plus gros consommateurs et donnera aux autres les moyens de changer de comportement.

Elle devra être fixée à un montant suffisamment élevé pour être incitative, tout en étant adaptée au pays dans laquelle elle est mise en oeuvre. Elle s'appliquera dans un premier temps à la production énergétique, électricité comprise, puis sera étendue progressivement à l'ensemble des biens et services. Les entreprises déjà soumises aux quotas ne devront pas en être exonérées.

Les recettes engendrées par cette fiscalité écologique permettront aux états et aux collectivités locales d'améliorer les transports collectifs et les modes de production à la disposition des citoyens, notamment des plus modestes. Elles devront intégrer des contributions beaucoup plus importantes des hauts revenus, ainsi qu'un fonds de redistribution collective pour aider les plus modestes à réaliser les transformations nécessaires, pour les transports et l'habitat notamment (isolation, modes de chauffage).

Dans cette perspective, les défis écologiques et énergétiques seront intégrés aux programmes scolaires. Parallèlement, une information des consommateurs précisant l'équivalent en carbone qu'un produit a généré durant son cycle de vie (production, usage, déchet) devra également être mise en place pour les sensibiliser et pourra servir à l'instauration de bonus/malus. C'est déjà en partie le cas dans certains pays avec les étiquettes sur l'électroménager, les voitures et le résidentiel²³.

Pollueur-payeur : la taxation des produits fortement carbonés

Dans tous les pays, les taxes environnementales sont faibles. Certains carburants, comme le

²² Ibid et Négawatt 2011, Global chance 2011, Sortir du Nucléaire 2008 et 2011.

²³ Consommation énergétique sur l'électroménager et au m² pour l'habitat, émissions de CO₂/ km pour les voitures.

kérosène des avions, ne sont actuellement taxés nulle part au monde. Or, c'est parce que les pollueurs ne supportent généralement pas (ou peu) les coûts environnementaux dont ils sont à l'origine que l'on se trouve face à une inflation des consommations énergétiques. Ces coûts reposent essentiellement sur la collectivité. C'est le cas par exemple des transports, qui n'intègrent pas les coûts et les conséquences des émissions de gaz à effet de serre. Or il faut, comme disent les économistes, « internaliser ces coûts externes », c'est-à-dire faire reposer les conséquences d'une pollution privée sur le pollueur, et rendre l'énergie et donc les transports - en priorité ceux de marchandises - beaucoup plus coûteux qu'ils ne le sont à ce jour.

Le transport dépend essentiellement du pétrole, dont il absorbe 65% de la production. Ce secteur est en forte croissance et représente près de 30% des émissions de GES dans le monde, dont la moitié pour la voiture particulière. Cette situation, si elle n'est pas soutenable, n'est pas pour autant sans solution. Une taxe significative sur les GES des produits et des transports (taxe kilométrique) pourrait ainsi à la fois renchérir le coût des marchandises produites très loin de leur lieu de consommation et rendre les produits locaux plus compétitifs. Le GIEC préconise, si l'on veut que les investissements en faveur de la réduction des GES soient à la mesure des enjeux, un coût pour la tonne de CO2 autour de 50 dollars vers 2020 et de 100 dollars en 2050, soit un coût largement supérieur à son coût actuel sur le marché. La fiscalité environnementale doit être l'un des instruments destinés à faire évoluer les comportements, en ayant le souci de ne pas pénaliser les revenus les plus modestes.

Nous préconisons également qu'après une période d'information permettant aux industriels de s'adapter, des normes d'émissions maximales soient mises en place au niveau de la production, fixées au niveau européen. La prise de conscience ne suffira cependant pas. La conjonction d'une fiscalité et de normes écologiques volontaristes apparaîtrait indispensable.

L'exemple de Yasuni ITT²⁴

Depuis 2007 l'Equateur montre une volonté ferme de préserver les droits de la nature et les biens communs environnementaux, notamment en inscrivant la reconnaissance de ces droits dans la constitution équatorienne ratifiée par référendum en 2008.

En 2007, le président équatorien Rafael Correa annonçait l'intention de son pays de renoncer définitivement à l'exploitation de 20% de ses réserves nationales de pétrole (soit près de 850 millions de barils), situés en plein coeur du Parc National Yasuni¹. En contrepartie, il a proposé que les pays industrialisés contribuent, par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire, à hauteur de 50%, à compenser les pertes de revenus du pays. La contribution de l'équateur restera malgré tout très importante pour un pays dont les principaux revenus d'exportation en 2008 provenaient du pétrole.

L'Equateur propose que les contributions versées soient utilisées pour la préservation et l'étude de la biodiversité équatorienne et la protection de l'habitat des peuples indigènes qui ont choisi de vivre dans le parc Yasuni. Part ailleurs, l'Equateur s'engage à la mise en place d'un modèle durable et équitable et d'une économie de l'après pétrole, par le développement des énergies renouvelables, la préservation de la nature et le développement social.

Une telle proposition représente une initiative majeure vers la reconnaissance de la biodiversité comme un bien commun universel et sa préservation comme une problématique environnementale globale. C'est par ailleurs un appel à la reconnaissance de la dette écologique historique des pays industrialisés. Le projet Yasuni ITT par ce double objectif est une action concrète pour amorcer, en Equateur et au dehors, une transition vers un modèle alternatif au modèle de développement capitaliste.

Le mouvement Utopia soutient totalement cette démarche. En France, Utopia fait partie de l'association « Viva Yasuni ! ».

²⁴ Voir le site www.sosyasuni.org.

Le soutien à la reforestation

La superficie forestière sur la planète s'élève à près de quatre milliards d'hectares, soit environ 30% des terres émergées. Selon le rapport 2010 de la FAO²⁵, treize millions d'hectares disparaissent chaque année, créant une perte nette de cinq millions d'hectares si l'on tient compte des nouvelles plantations et de l'expansion naturelle des forêts existantes. Cette perte nette représente la disparition de 20 000 hectares par jour, soit l'équivalent de deux fois la taille d'une ville comme Paris. Cette destruction, qui s'accompagne d'un bétonnage des terres cultivables, accroît le besoin en nouvelles terres arables et maintient la pression sur les besoins en déforestation. Or les forêts sont la principale réserve de la biodiversité avec, en moyenne, plus de 200 espèces au m². Elles jouent un rôle capital dans l'absorption du CO₂ : au total, les forêts et les sols forestiers mondiaux stockent plus de mille milliards de tonnes de carbone – deux fois plus que le volume présent dans l'atmosphère – d'après les études de la FAO. La destruction des forêts, en revanche, injecte près de six milliards de tonnes de dioxyde de carbone dans l'atmosphère chaque année. Empêcher la déforestation est donc un enjeu majeur, non seulement pour éviter que ces stocks de carbone soient relâchés mais aussi pour la préservation de la biodiversité, déclare l'Organisation des Nations Unies.

Si l'Europe et l'Amérique du Nord ont stoppé la déforestation sur leurs territoires, il n'en est pas de même pour l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie qui représentent plus de 80% des forêts primaires au monde. Comme pour l'industrie, il s'agit en fait d'une délocalisation des lieux de production au détriment de l'environnement et de la biodiversité. Cette déforestation a pour principale finalité de développer des productions agricoles intensives à destination des pays développés : soja, huile de palme ou agrocarburant sont les principales productions de ces nouvelles terres « gagnées » sur la forêt. Au-delà de la destruction de l'agriculture locale, du déplacement des populations, de la désertification et de l'érosion que ce développement induit, le bilan carbone se trouve également délocalisé.

Si on diminuait seulement de 20% la déforestation mondiale, on économiserait ainsi, en tonnes de CO₂, autant que les réductions prévues par le protocole de Kyoto. L'enjeu est donc considérable.

Il est donc urgent d'enrayer, voire d'inverser, cette déforestation par des aides sous contrôle international et par un processus accéléré de certification.

Nous préconisons notamment qu'à l'instar du patrimoine culturel mondial de l'Unesco, les peuples du monde militent pour que toutes les forêts mondiales soient protégées par un organisme international (tel que la FAO) et déclarées patrimoine de l'humanité.

Il faut également préserver les espaces naturels aptes à capter le carbone. En France, plus de 60 000 hectares par an sont bitumés, bétonnés. Cette extension urbaine se traduit par une diminution de la capacité de capture du carbone par les sols, par une diminution du potentiel de production de biomasse. (A l'échelle mondiale sur les tendances actuelles, l'urbanisation d'ici 2050 pourrait s'étendre sur 400 000 millions d'hectares à comparer aux 1,5 milliards de terres arables actuelles).

²⁵ FAO 2010, rapport *Evaluation des ressources forestières mondiales*.